

# PRÉSENTATION DE LA MFR DE L'OUDON ET SES LOCATIONS



FORMATIONS POUR LES  
JEUNES



FORMATIONS POUR LES  
ADULTES



FORMATIONS POUR LES  
ENTREPRISES

31, route de Nantes - 53400 CRAON

t : 02.43.06.14.98

Email : [mfr.craon.oudon@mfr.asso.fr](mailto:mfr.craon.oudon@mfr.asso.fr)

Site : [www.mfr-craon-oudon.org](http://www.mfr-craon-oudon.org)

SIRET 786 240 101 00018 Code APE : 8532Z

N°déclaration d'activité : 52 53 00182 53

# Nos Formations

## Formations jeunes :

- Alternance 3<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> Orientation
- Bac Professionnel S.A.P.A.T  
(Service Aux Personnes et Animation dans les Territoires)

**Options :**  
Multisports / Cuisine et produits  
du terroir /  
Puériculture et animation sociale



## Formation en apprentissage :

- Bac Professionnel S.A.P.A.T  
(Service Aux Personnes et Animation dans les Territoires)
- Titre Professionnel Secrétaire Assistant et Secrétaire Comptable
- C.A.P Accompagnant Educatif Petite Enfance

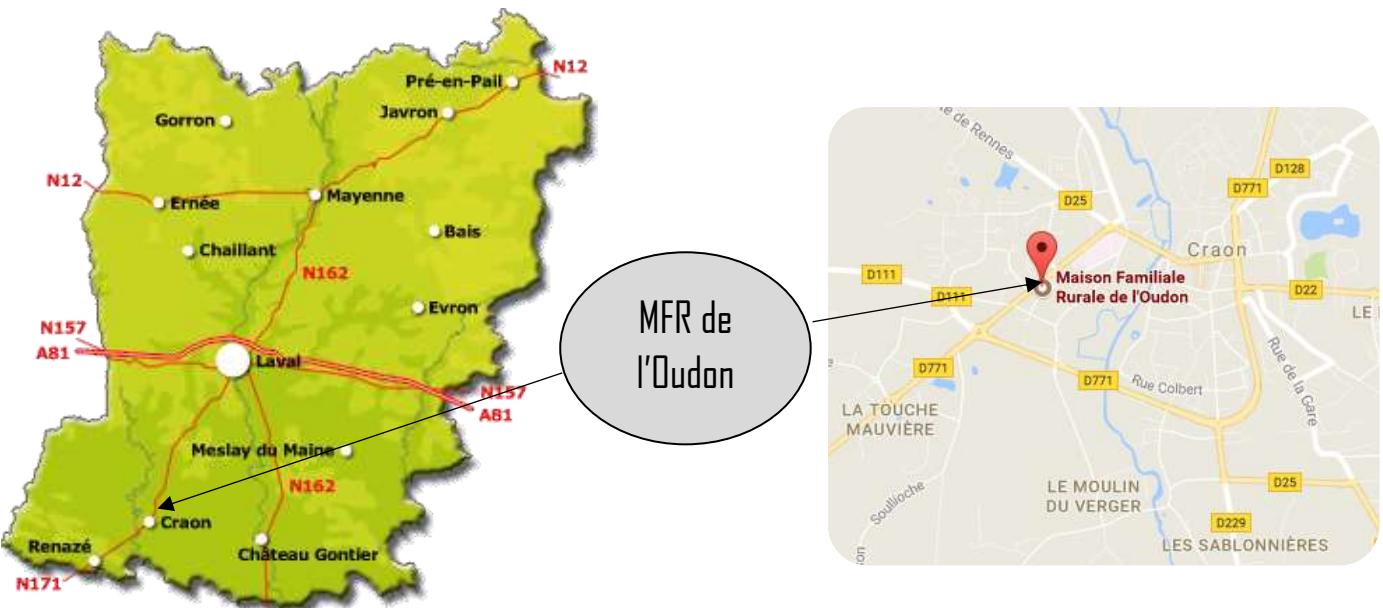


## Formations adultes :

- C.A.P Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Titre Professionnel Secrétaire Assistant et Secrétaire Comptable
- S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)



## Localisation



La Mayenne est un carrefour entre Nantes, Angers et les portes de la Bretagne. Elle permet l'accès rapide à Paris et aux grandes villes de la région Pays de la Loire. La ville de Craon est située dans le sud mayennais, à quelques kilomètres de l'Ille et Vilaine et du Maine et Loire.

## Les locaux à votre disposition

Le bâtiment situé au 31 route de Nantes comprend :

- Une cuisine de collectivité avec tout le matériel nécessaire pour accueillir 80 personnes.
- Une grande salle d'une capacité de 80 personnes (salle pouvant se scinder en deux) équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran.
- Selon la demande : possibilité de salles supplémentaires, d'un foyer et d'une cuisine pédagogique.
- 897 m<sup>2</sup> de bâtiments sur une surface totale de 3 284 m<sup>2</sup>.



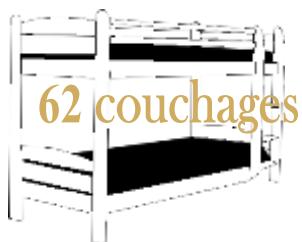
Le bâtiment situé au 6 route de Nantes comprend :

- Une salle d'une capacité d'accueil de 50 personnes équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran
- 62 couchages
- Une salle de cours/réunion (16 personnes)
- Un grand parking
- Bâtiment de 390 m<sup>2</sup> sur une surface totale de 820 m<sup>2</sup>.

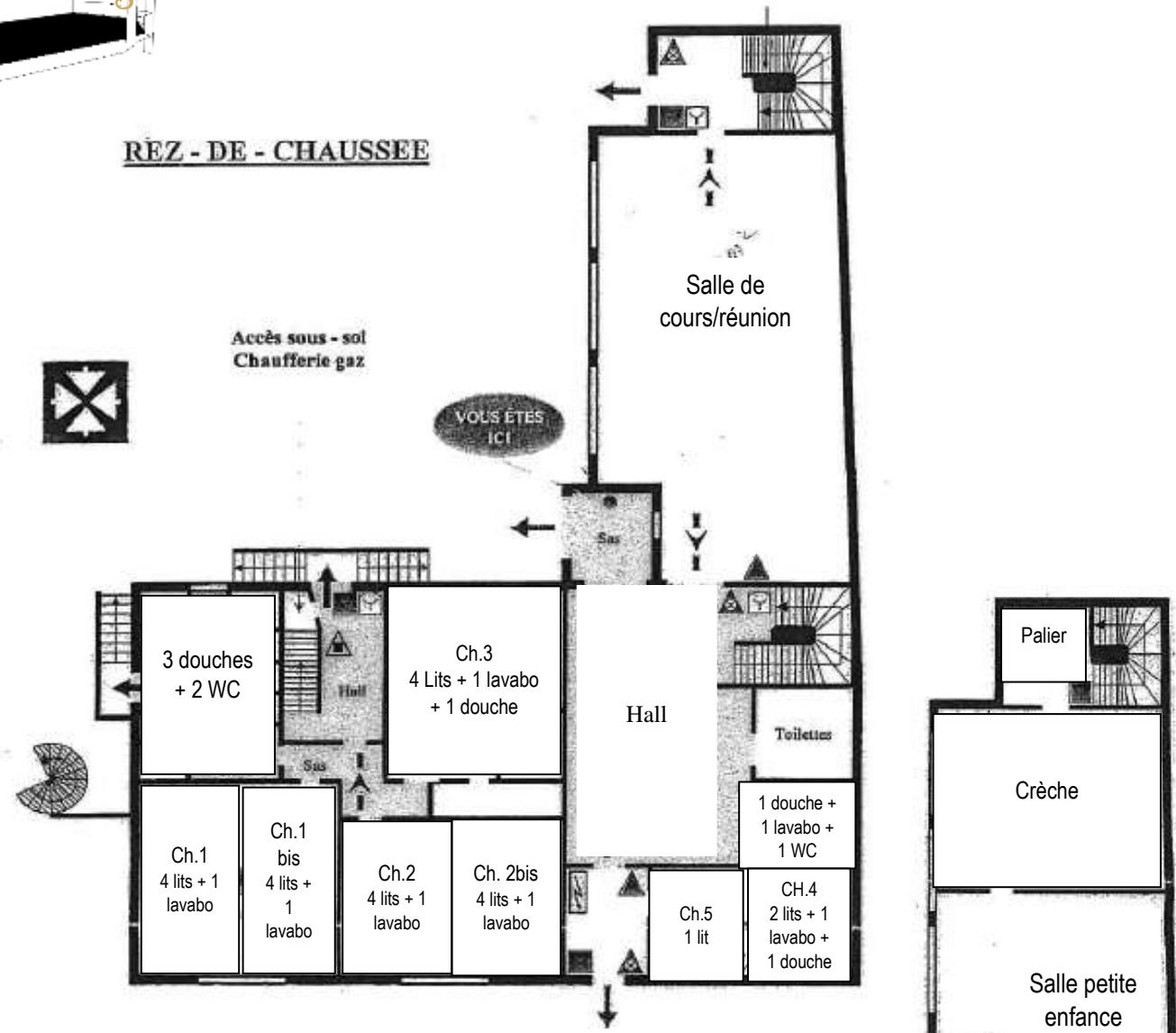


**Les animaux sont interdits dans les locaux.**

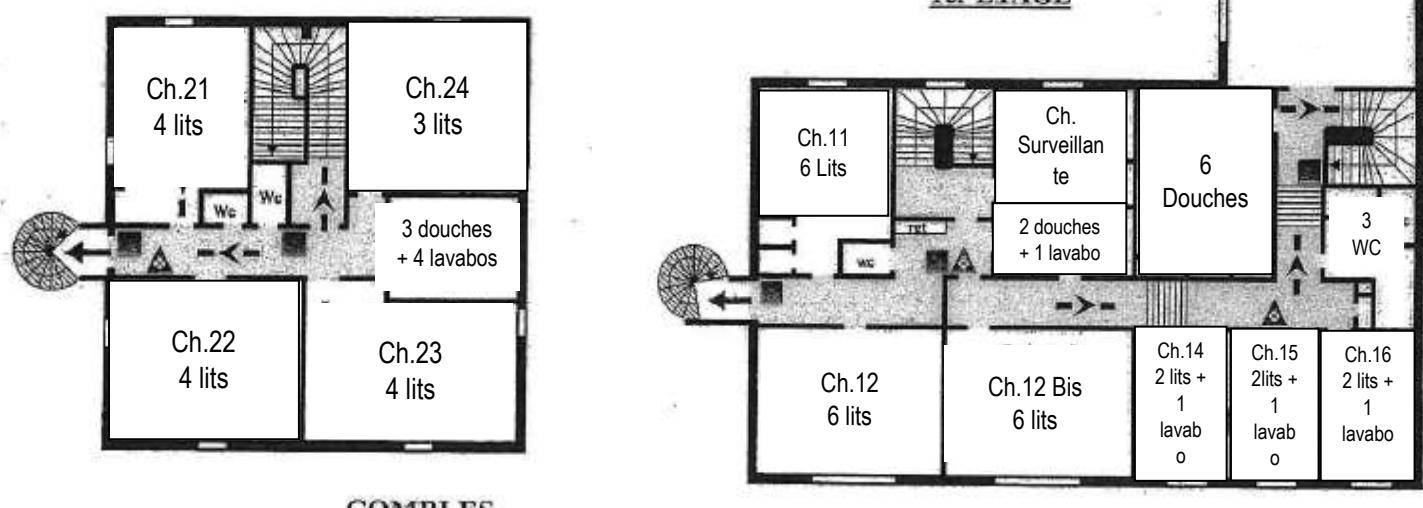
# Plan de l'hébergement



## REZ - DE - CHAUSSEE



## 1er ETAGE



## COMBLES

## Composition des chambres

	Nbre de couchages	Nbre lits superposés	Nbre lits simples	Nbre lavabos	Nbre douches
<b>Rez-de-chaussée</b>					
<b>Chambre 1</b>	4	2	0	1	0
<b>Chambre 1 bis</b>	4	2	0	1	0
<b>Chambre 2</b>	4	2	0	1	0
<b>Chambre 2 bis</b>	4	2	0	1	0
<b>Chambre 3</b>	4	2	0	1	1
<b>Chambre 4</b>	2	1	0	1	1
<b>Chambre 5</b>	1	0	1	0	0
<b>Nombre total de couchages au rez-de-chaussée : 23</b>					
<b>1<sup>er</sup> étage</b>					
<b>Chambre 11</b>	6	3	0	2	0
<b>Chambre 12</b>	6	3	0	2	0
<b>Chambre 12 bis</b>	6	3	0	1	0
<b>Chambre 14</b>	2	1	0	1	0
<b>Chambre 15</b>	2	1	0	1	0
<b>Chambre 16</b>	2	1	0	1	0
<b>Pièce 17</b>	0	0	0	0	6
<b>Nombre total de couchages au 1<sup>er</sup> étage: 24</b>					
<b>2<sup>ème</sup> étage</b>					
<b>Chambre 21</b>	4	2	0	2	0
<b>Chambre 22</b>	4	1	2	2	0
<b>Chambre 23</b>	4	1	2	0	0
<b>Chambre 24</b>	3	0	3	0	0
<b>Nombre total de couchages au 2<sup>ème</sup> étage : 15</b>					

## Tarifs des locations

### N° 31 Route de Nantes : (130m<sup>2</sup> = 80 personnes)

#### Location forfait week-end

37€

Cette location comprend : salle, vaisselle, four, lave-vaisselle, gazinière, réfrigérateur, cafetière, bouilloire, vidéoprojecteur, sono, sanitaires.

#### Location journée (réunion/séminaire)

18€

Cette location comprend : salle, vaisselle, four, lave-vaisselle, gazinière, réfrigérateur, cafetière, bouilloire, vidéoprojecteur, sono, sanitaires - uniquement du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

#### Location demi - journée

9€

Cette location comprend : salle, vaisselle, four, lave-vaisselle, gazinière, réfrigérateur, cafetière, bouilloire, vidéoprojecteur, sono, sanitaires - uniquement du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.



### N° 6 Route de Nantes : (80m<sup>2</sup> = 50 personnes)

#### Location forfait week-end

318€

La location comprend : salle, vaisselle, four, lave-vaisselle, gazinière, réfrigérateur, cafetière, bouilloire, vidéoprojecteur, sono, sanitaires (parking privé). Dans le cas d'un week-end prolongé, il est demandé 100 € par jour en complément.

#### Location journée (réunion/séminaire)

18€

Cette location comprend : salle, vaisselle, four, lave-vaisselle, gazinière, réfrigérateur, cafetière, bouilloire, vidéoprojecteur, sono, sanitaires (parking privé) - uniquement du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

#### Location demi - journée

9€

Cette location comprend : salle, vaisselle, four, lave-vaisselle, gazinière, réfrigérateur, cafetière, bouilloire, vidéoprojecteur, sono, sanitaires (parking privé) - uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 18h00.

## Hébergement au N° 6 Route de Nantes (60 couchages)

15.90€ / Nuit / Personne adulte

10.60€ / Nuit / Enfant (-18 ans)

Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans

Nous louons l'internat qu'à partir de 15 couchages adultes.

Caution demandée :

- |   |       |
|---|-------|
| - 31 Route de Nantes – 80 personnes       | 800€  |
| - 6 Route de Nantes – salle + hébergement | 1000€ |

Arrhes à verser pour la réservation 30%



## La fiche vaisselle

**Les éléments suivants pourront être mis à votre disposition lors de la location, il vous suffira de nous préciser ceux dont vous aurez besoin et en quelle quantité 7 jours avant la date de la location :**

<b>Vaisselle à disposition à la salle au n°31 Route de Nantes</b>					
	Qté disponible	Qté demandée		Qté disponible	Qté demandée
Verres à ballon	80		Assiettes à dessert	80	
Fourchettes	80		Assiettes plates	80	
Couteaux	80		Assiettes creuses	80	
Cuillères à café	80		Petites assiettes creuses	80	
Cuillères à soupe	80		Flûtes	50	

<b>Vaisselle à disposition à la salle au n°6 Route de Nantes</b>					
	Qté disponible	Qté demandée		Qté disponible	Qté demandée
Verres à ballon	50		Assiettes à dessert	50	
Fourchettes	50		Assiettes plates	50	
Couteaux	50		Assiettes creuses	50	
Cuillères à café	50		Flûtes	50	
Cuillères à soupe	50				

**Vous avez la possibilité de disposer des éléments suivants sans surplus (cocher la ou les cases)\* :**

Barbecue

Tour de son avec lumières incluses

Vidéoprojecteur

Date et signature :

**Pour l'hébergement, nous fournissons les protèges matelas, les oreillers ainsi que les couettes pour le couchage. A vous d'apporter housse de couette, drap housse et taie d'oreiller.**

# Les conditions générales de location

Les présentes conditions générales de location sont présentées au locataire avant toute mise à disposition. Ce dernier doit en avoir pris connaissance et en avoir accepté les modalités.

## I-Durée

Le bailleur met à disposition du locataire ses locaux, situés à la Maison Familiale Rurale de l'Oudon, selon les dates prévues dans le précédent contrat.

## II- Désignation des lieux loués

- 31 Route de Nantes (réfectoire + cuisine)
- 6 Route de Nantes (hébergement)
- 6 Route de Nantes (salle)

## III- Réservations

### 1- Imprimés de réservation et modalités de confirmation

Les options de réservation téléphoniques ou verbales doivent dans tous les cas être confirmées par écrit par la signature du contrat et le versement d'arrhes. Le locataire dispose d'un délai de 7 jours à compter de la remise du contrat pour le signer, passé ce délai, la salle est de nouveau remise en location.

Dès signature du contrat, le locataire sera tenu de :

- Verser des arrhes s'élevant à 30% du tarif de la location
- De retourner les présentes conditions générales de location.

Le nombre de couchage est susceptible d'être modifié jusqu'à 48 heures avant la date de la location. C'est la seule modification qui peut être apportée au contrat. Le nombre minimum de couchages est de 15 adultes (par nuit) pour que la MFR loue son internat.

Le locataire est le signataire du contrat. Il est le seul interlocuteur de la MFR de l'Oudon et engage son entière et personnelle responsabilité lors de l'occupation des locaux.

Le locataire déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location et les acceptent.

### 2- Caution

Sept jours avant la location, le locataire devra déposer sous forme de chèque libellé à l'ordre de la MFR de l'Oudon, une caution. Son montant est de :

- 800.00€ pour la salle située au 31 Route de Nantes
- 1 000.00€ pour la salle et hébergement situés au 6 Route de Nantes

Dans le cas, où le locataire loue les deux bâtiments, une caution de 1 800.00€ sera demandée.

Si le ménage à la fin de la location n'est pas fait ou fait partiellement, nous nous verrons dans l'obligation de retenir un minimum de 150€ sur la caution. Ce minimum sera réévalué selon l'état des locaux à la restitution des clés.

Selon l'état des locaux, nous pourrons faire appel à des professionnels. Le coût de la prestation sera alors directement facturé au locataire.

En cas de dégradation des locaux, la caution sera retenue selon le prorata des dégâts.

Nous nous réservons un délai d'un mois pour la restitution du chèque de caution en cas de détérioration cachée.

En cas de non-paiement des sommes dues, la caution sera conservée jusqu'à extinction complète de la dette. Un complément sera facturé à l'utilisateur si le montant des dommages est supérieur à celui de la caution.

### **3- Fiche vaisselle**

La fiche vaisselle doit être transmise en même temps que le contrat de location. Sans cette dernière, seuls les assiettes, les verres et les couverts seront mis à disposition.

### **4- Assurance**

Le locataire devra présenter une attestation d'assurance à son nom couvrant la responsabilité civile lors de la transmission du contrat de location signée :

- 31 Route de Nantes
- 6 Route de Nantes

### **5- Modalités d'annulation**

Sous réserve d'annulation de la location :

- Plus de 30 jours, les arrhes versées sont restituées à hauteur de 75%
- De 30 jours à 15 jours, les arrhes versées sont restituées à hauteur de 50%
- De 15 jours à 7 jours, les arrhes versées sont restituées à hauteur de 25%
- Moins de 7 jours, les arrhes sont conservées en intégralité.

## **IV- Etats des lieux d'entrée et de sortie**

La location est soumise à un état des lieux au moment de l'entrée et de la sortie.

Dans le cadre d'une location qui début le samedi :

- L'état des lieux d'entrée est réalisé entre l'agent d'entretien et le locataire le vendredi à 14h00. Si l'agent d'entretien n'est pas disponible l'état des lieux est programmé à 12h30 avec l'animatrice.
- L'état des lieux de sortie est réalisé entre l'agent d'entretien et le locataire le lundi à 10h00.

Pour les autres demandes, les états des lieux seront fixés en fonction de la disponibilité de la personne en charge de ces derniers.

## **V- Remise et restitution des clés**

Pour les locations du week-end ou du vendredi soir, la remise des clés se fera **lors de l'état des lieux d'entrée**. Il est à noter que les locaux ne sont pas disponibles avant 17h le vendredi soir, heure des départs de nos apprenants.

Pour les autres jours, l'heure sera convenue avec le locataire.

La restitution des clés après une location d'un week-end se fera **le lundi à 10h00** au même moment que l'état des lieux de sortie.

Pour les autres jours, l'heure sera convenue avec le locataire

## **VI- Horaires**

Lors de la location, la musique devra être interrompue à 2 heures du matin.

Le signataire veillera à limiter l'intensité sonore à l'extérieur (klaxon, portières etc...), afin d'éviter toutes nuisances au voisinage.

Lors du départ, le locataire devra vérifier que :

- Tous les robinets d'eau, l'éclairage et le gaz (le cas échéant) soient éteints,
- Tous les appareils soient hors circuit,
- Il ne reste plus aucune personne à l'intérieur du bâtiment,
- Toutes les portes et fenêtres soient fermées correctement.

## **VII- Nettoyage**

Le locataire est tenu de restituer les lieux propres.

Pour les salles :

- Des sacs poubelles et de tri, du produit vaisselle, des torchons des éponges, du produit pour le sol sont à votre disposition
- Passer l'aspirateur et la serpillère,
- Nettoyer les tables après chaque utilisation,
- Nettoyer les sanitaires
- Vider l'ensemble des poubelles (y compris celles des sanitaires) et remettre des sacs.

Pour les couchages :

- Passer l'aspirateur et la serpillère (sauf sur le parquet),
- Dans les chambres : vider les poubelles et remettre des sacs, vérifier qu'il ne reste rien sous les lits, dans les placards, nettoyer les lavabos, les douches (le cas échéant),
- Vérifier que chaque lit utilisé ait un protège-matelas, une couette et un oreiller.

Traitements des déchets :

- Les locataires repartent avec leur verre (bouteilles par exemple). Un conteneur est disponible Route de Niafles, prêt du magasin Noz.
- Les autres déchets doivent être déposés dans les poubelles disponibles en tenant compte des règles de recyclage.

## **VIII – Sécurité**

Toutes les sorties, en particulier les sorties de secours, devront rester libres et accessibles en permanence.

Il est strictement interdit de :

- Fumer dans la salle. Conformément à la législation en vigueur, l'usage du tabac est formellement proscrit dans l'enceinte de l'établissement. *Loi n°91-32 du 10 janvier 1991 relative au tabagisme et à l'alcoolisme version consolidée au 22 septembre 2000. (Loi Evin)*,
- Laisser entrer des animaux, dans les locaux,
- Scotcher des documents sur les fenêtres et vitres des salles.

Tout accident ou incident, corporel ou matériel survenu lors de l'utilisation des salles sera sous la responsabilité du locataire.

Les animaux sont interdits dans les locaux.

## Que faire à Craon et ses alentours ?



Le château XVIII de Craon et son parc de 42 hectares labellisé Parcs et Jardins



Visite du vieux Craon (halles de 1850, maisons à pans de bois, lavoir...)



L'hippodrome (Craon)



Le musée du Cidre (Craon)



Centre de loisir et base de LA RINCERIE (La Selle-Craonnaise)

Et puis aussi : La chocolaterie (Château-Gontier), le musée Robert Tatin (Cossé-le-Vivien), Le refuge de l'Arche (Château-Gontier), la vieille forge (Denazé), le jardin secret du grand Boulay (Denazé), le Musée de l'ardoise (Renazé)